



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le

**10 MAI 2016**

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Délégation Territoriale de  
Sarreguemines

Mairie de LIÉHON

52 place de l'Eglise

57420 LIEHON

Affaire suivie par Romain DECCO  
[romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)  
03 87 28 30 84

**Objet :** Dossier de déclaration concernant l'épandage agricole des boues urbaines issues de la STEU de SOLGNE

**Réf :** RD/CP-ASPE-L9

**P.J :** Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**l'épandage agricole des boues urbaines issues de la STEU de SOLGNE**

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval  
Bâtiment tertiaire aéroport  
2 rue Pilâtre de Rozier  
57420 GOIN

Je vous transmets, sous ce pli, pour information, un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2016-00108** » en date du 22 mars 2016, accompagné du courrier de notification.

Un exemplaire du dossier de déclaration est consultable en mairie de SILLY-EN-SAULNOIS où la majorité de l'opération aura lieu.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.



A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU  
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER



Chantal BICKLER